

ENERCYCLE

AVIS PUBLIC

PROJET DE POURSUITE DES OPÉRATIONS DU lieu d'enfouissement technique (LET) DE CHAMPLAIN

Cet avis est publié pour informer le public du début de l'évaluation environnementale du projet.

Le projet consiste en l'agrandissement du LET de Champlain appartenant à la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (Énercycle) et opéré par Services Matrec. D'une superficie d'environ 39 hectares, les matières résiduelles qui seront acceptées seront issues des secteurs résidentiel et institutionnel, commercial et industriel (IC). La capacité totale d'enfouissement du projet est actuellement estimée à environ 5 600 000 mètres cubes et sera précisée davantage lors de la conception préliminaire du site. Le tonnage maximum annuel prévu est de 250 000 tonnes métriques.

Pour plus d'information, le public peut consulter l'avis de projet déposé par son initiateur au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, lequel contient, notamment, une description du projet ainsi que du site visé, de même qu'une description des principaux enjeux identifiés et des impacts anticipés sur le milieu récepteur.

L'avis de projet de même que la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse Internet suivante: <http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/index.asp>.

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit et au plus tard le 17 août 2021, de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact du projet devrait aborder. Ces observations peuvent être transmises au ministre par l'entremise du registre public à l'adresse Internet ci-haut mentionnée.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus relativement au processus d'évaluation environnementale de ce projet au numéro 418 521-3830 ou au numéro sans frais : 1 800 561-1616 et sur le site Internet du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques <http://www.environnement.gouv.qc.ca/>.

Ce 17 juillet 2021.

Cet avis est publié par Énercycle conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2).